



Communiqué de presse du 20 janvier 2021.

**Toupnot :**

**A la veille d'une réunion en Préfecture.**

**Les salariés de Toupnot demandent  
l'intervention de Bruno Le Maire.**



Le 9 janvier 2021, date anniversaire de triste mémoire de l'incendie qui ravagea leur usine, les salariés de Toupnot s'étaient donné rendez-vous place de Verdun à Tarbes à l'occasion de la venue du Premier Ministre dans le département, Philippe Combes délégué syndical CGT de l'entreprise avait été reçu par un conseiller du Premier Ministre pour l'occasion, il était revenu durant les 5 minutes qui lui furent accordées sur les deux années écoulées.

L'entreprise Toupnot était passé en 2015 sous le contrôle du groupe agroalimentaire COFIGEO.

Ce dernier avait bénéficié de l'aide exceptionnelle de l'Etat et d'une intervention directe du Ministre de l'Economie Bruno Le Maire, à l'occasion du rachat en 2018 du groupe Lafayette Turenne ( William Saurin, Liebig....).

Bruno le Maire avait alors décidé de passer outre l'avis négatif de l'autorité de la concurrence en avalisant l'opération de rachat et en permettant au groupe COFIGEO de devenir monopolistique sur des segments de marché agroalimentaire.

**Cette intervention exceptionnelle de l'Etat, motivée par le souci légitime de préservation de l'emploi, était expressément conditionnée dans la décision Ministérielle au maintien du niveau de l'emploi jusqu'en juillet 2020 dans l'ensemble des entités du groupe, dont TOUPNOT faisait partie.**

Cette condition, COFIGEO ne l'a pas respecté et n'a jamais tenu les engagements pris devant le Ministre, le Préfet des Hautes Pyrénées et les élus locaux durant les deux années de combat que les salariés et leurs familles ont mené pour exiger la reconstruction d'une usine et le maintien de leurs emplois.

Aujourd'hui, **alors que la holding du groupe a transféré sur ses comptes les 22 millions d'euros d'indemnisation des assurances dues à Toupnot**, les salariés attendent que les pouvoirs publics mettent tout en œuvre pour que ces sommes soient affectées à la revitalisation du territoire et au financement du Plan de Sauvegarde de l'Emploi ( *la formulation en nov-langue d'un plan de licenciement*) qui a finalement frappé les 72 salariés de l'entreprise.

Là encore **cette demande correspond mot pour mot aux engagements pris en Préfecture le 15 juillet 2019 par M. Eric le Gouvello, dépêché pour l'occasion par le groupe COFIGEO, et intronisé président éphémère de l'entreprise Toupnot.**

Au cours de leurs deux années de lutte les salarié.e.s de Toupnot ont pu constater toute la mauvaise foi dont était capable ce groupe, ils ont appris à quel point la parole donnée, y compris devant les pouvoirs publics, pouvait s'avérer évanescence.

Aujourd'hui, à l'aune de l'expérience qu'ils ont vécu, ils n'ont aucune confiance dans la parole de dirigeants qui n'ont cessé de mentir aux parlementaires, au Ministre, au Préfet et à leurs salariés.

Aussi, le 19 janvier 2021, lors d'une conférence téléphonique avec **Guillaume Cadiou délégué interministériel aux restructurations d'entreprises dépendant directement du Premier Ministre**, et à la veille d'une réunion qui se tient en préfecture le 21 janvier, les représentants du personnel ont demandé que le Ministre de l'économie et de la relance Bruno Le Maire intervienne personnellement pour obtenir des dirigeants du groupe COFIGEO :

- **L'affectation des indemnisations perçues des assurances à la revitalisation du territoire.**
- **Un engagement écrit du groupe COFIGEO assurant les salariés de Toupnot du respect TOTAL des modalités du PSE conclu.**

Sur ce dernier point, le Préfet, sensibilisé lors de deux réunions précédentes nous a avoué ne pas être parvenu à convaincre les dirigeants.

**LES SALARIES QUI ONT MENE UN COMBAT DIGNE ET EXEMPLAIRE POUR LEURS EMPLOIS ET L'AVENIR INDUSTRIEL DU TERRITOIRE DOIVENT ÊTRE ENTENDUS !**

**M. Bruno Le Maire doit intervenir directement et personnellement pour que ces deux demandes légitimes soient honorées !**